

Association Française de classe 1 mètre



L'organisation d'une régates pour les nuls

Sur une idée originale de Michel Brun

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Inscrire une régata FFVoile.....	3
2.1. Choisir une date	3
2.2. Inscrire une régata au calendrier FFVoile.....	3
3. L'arbitrage	4
4. Documents officiels	4
4.1. Rédaction de l'avis de course.....	4
4.2. Diffusion de l'avis de Course.....	4
4.3. Instructions de course	5
5. L'organisation de votre régata	5
5.1. Généralités	5
5.2. Aspects techniques de la régata	5
5.3. Aspects de l'organisation autour de la régata.....	7
5.3.1. Préparer votre régata.....	7
5.3.2. Le jour de la régata	8

1. Préambule

Vous appartenez à un club nautique, vous souhaitez organiser une régates sous l'égide de la FFVoile dans la classe 1 mètre International (IOM) (mais les propositions du présent document sont également applicables à une autre classe VRC) pour dynamiser votre club mais vous ne savez pas comment vous y prendre, tant du côté FFVoile que de l'organisation ? Vous êtes perdu ?

Ne vous inquiétez pas. Le présent document, élaboré par l'association française de la classe IOM vous aidera, étape par étape, à organiser une régates, de l'inscription au calendrier jusqu'à la transmission des résultats à la FFVoile, sans oublier, entre autres, la logistique, la préparation des documents de course ou la gestion du corps arbitral.

Ce document est un guide qu'il convient de suivre en l'adaptant aux circonstances. Par exemple, le nombre de bénévoles évolue en fonction du niveau de la manifestation.

2. Inscription d'une régates au calendrier FFVoile

Ca y est ! Vous vous êtes décidé à organiser une régates et vous avez réussi à motiver des bénévoles de votre club pour vous épauler à l'organisation. Vous avez fait le plus dur. Passons à la première étape.

2.1. Choisir une date

L'élaboration du calendrier national prévisionnel s'effectue tous les ans vers les mois de juillet de l'année N pour l'année

calendrier de votre ligue (club, ligue en fonction du niveau des épreuves) procéderont à leur enregistrement définitif auprès de la FFVoile. Cette transmission s'effectue au 4^e trimestre.

3. L'arbitrage

Toute régata nécessite une équipe arbitrale adaptée au niveau de l'épreuve considérée. Le règlement sportif de la FFVoile définit le nombre et la qualification des arbitres en fonction du grade de la régata.

Compte tenu des frais associés aux arbitres (déplacement, hébergement, restauration), il est préférable de privilégier les arbitres de la ligue ou du club. Le président de la commission régionale d'arbitrage (CRA) de votre ligue établit chaque année une liste des arbitres en activité. N'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs disponibilités.

La désignation des arbitres incombe à la FFVoile, sur avis du club organisateur et de la CRA, à qui la décision peut être déléguée pour les grades 5.

4. Documents Officiels

Deux documents fondamentaux doivent être publiés pour la régata. Il s'agit

- de l'avis de course, document « contractuel » entre l'organisateur et les coureurs,
- des instructions de course, document qui définit les modalités de la conduite des courses.

4.1. Avis de course (AdC)

Il s'agit du document permettant d'annoncer l'épreuve et de donner les informations nécessaires (club organisateur, lieu, date, horaires, montant du droit d'inscription, système de course utilisé...). Il peut comprendre, si nécessaire, les modalités de participation (sélection éventuellement pour les grosses épreuves).

Le livre des règles de course à la voile (RCV) fournit un guide pour la rédaction de l'avis de course (Annexe K). De plus, la commission centrale d'arbitrage (CCA) a élaboré des modèles pour chaque support, y compris pour la VRC. Il suffit de le renseigner pas à pas (http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp).

La rédaction de l'avis de course incombe au club organisateur mais il ne faut surtout pas hésiter à se faire aider par le président du comité de course (s'il est désigné), un club organisateur voisin, le délégué VRC de ligue, le correspondant de l'association, des coureurs expérimentés... Pour les grosses épreuves, il est validé par la CCA et avalisé par l'association de classe.

Ce document doit se préparer environ un mois et demi avant la date de la régata et être diffusé largement (association de classe, forum, ligue, CRA, mailing aux pratiquants). Ce délai peut être avancé en fonction du niveau de l'épreuve. Pour un championnat de France, il convient de le diffuser trois mois à l'avance au moins.

4.2. Instructions de course

Les instructions de course (IC) définissent les règles de la régates (système de course (HMS), classement, règles de courses et modifications éventuelles à ces dernières, définition des parcours, description des bouées, des différentes zones, jauge...). La CCA a également préparé des instructions de course « type »

(http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp). Un guide pour la rédaction des IC se trouve à l'annexe L du livre des RCV.

Consultez votre président du comité de course, ainsi que votre président du jury, qui vous fourniront ce modèle de document et vous aideront à la rédaction. Ces deux personnes devront le valider avant toute diffusion.

L'autorité chargée de l'approbation des IC varie dépend du niveau de l'épreuve. Pour une régates de grade 5, il s'agira du président du comité de course. Pour un championnat de France, les IC seront avalisées par l'association française de classe IOM et approuvées par la CCA.

Ce document est à rédiger un mois avant la date de la régates, voire un peu plus tôt pour une grosse épreuve. Idéalement, les IC validées doivent être mises à la disposition des compétiteurs avant l'épreuve (mel/site internet), pendant l'épreuve et affichées. En présence d'étrangers (sauf pour une régates internationale), il n'est pas obligatoire de disposer d'une version traduite en anglais (mais c'est très apprécié). En revanche, il sera nécessaire de joindre en annexe les prescriptions nationales qui s'appliquent.

5. L'organisation de votre régates

5.1. Généralités

- Une régates est réussie quand tous les participants vous félicitent et vous disent qu'ils reviendront la prochaine fois.
- Les coureurs VRC sont essentiellement des adultes, pour qui la convivialité est importante, tout autant que la rigueur et le professionnalisme de l'organisation (du club et de l'équipe arbitrale).
- Bien communiquer dans l'avis de course (et les autres moyens de communication – Forum, site internet) sur ce que le club a préparé pour rendre la manifestation attractive (déjeuners, dîner coureurs éventuellement).

5.2. Aspects techniques de la régates

Ci-dessous, une liste de ce dont vous avez besoin pour votre régates :

Documents

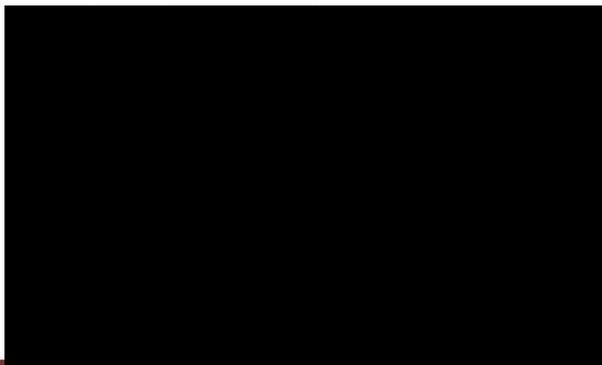
- Avis de course. Voir paragraphe 4.1.
- Instructions de course. Voir paragraphe 4.2. Elles devront être mises à la disposition des coureurs (mel, remises en main propres) et affichées. Des

dérogations sont prévues pour les régates de grade 5 et en dessous.

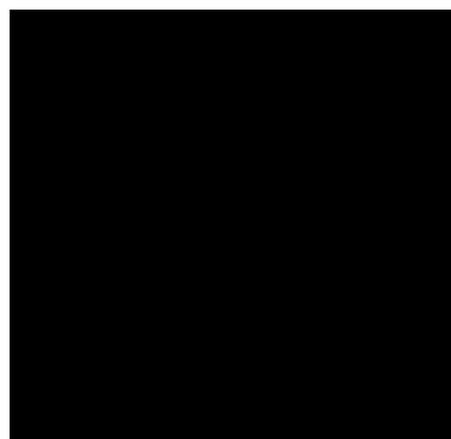
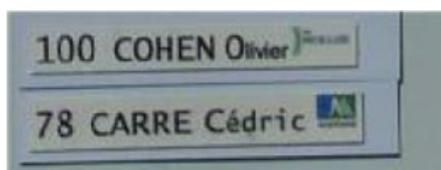
- Feuilles d'inscription. Ce document, disponible sur le site de la FFVoile ou auprès de votre président de course, est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document permet de récupérer toutes les informations d'un coureur pour les entrer dans le logiciel Freg (N° voile, licence, club, fréquences, etc ...). Cette feuille est à remplir lors de l'inscription des coureurs. L'inscription en ligne se développe et est à préconiser car elle permet un transfert aisé des données. Le site inscription facile (<https://www.inscription-facile.com>) est l'une des solutions possibles. Simple d'emploi, il est déjà utilisé avec succès par plusieurs clubs.
- Feuilles de réclamation. Ce document, disponible sur le site de la FFVoile ou auprès de votre président du jury, est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document sera rempli par les coureurs ayant émis un protest lors d'une course et qui n'a pas été résolu. Ces feuilles doivent être disponibles dans la zone de course, pour éviter les retards éventuels liés à l'éloignement du secrétariat du jury de la zone de course (temps limite pour réclamer est de 10 minutes en VRC).
- Autre documents jury. Feuille d'heure limite de dépôt de réclamation, de convocation aux instructions, de communication des décisions du jury, HMS en vigueur, SYRNIN.
- Feuilles de marque de type VRC. Ce document, disponible sur le site de la FFVoile ou auprès de votre président de course, est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document permet d'enregistrer tout ce qui se passe lors du déroulement d'une course.

Equipements à terre

- Des tableaux d'affichage
 - Pour le comité de course. Sur ce tableau, le président du comité de course y affichera les documents nécessaires au bon déroulement de la régata (AdC, IC, liste des coureurs avec les numéros de voiles et fréquences allouées, les répartitions des flottes, les classements).
 - Pour le jury. Y seront affichées, les heures limites de réclamation, les convocations aux instructions, les décisions, etc...).
- Un tableau de parcours. Le comité de course y représentera le parcours choisi. Il sera placé à proximité de la zone de course et sera visible par les concurrents pour qu'ils puissent s'y référer.



- Tableau magnétique pour la gestion des flottes. S'il y a plusieurs flottes (avec montées/descentes), il sera nécessaire de disposer d'un tableau magnétique pour y apposer les plaquettes (une par coureur) selon les flottes prévues courir (dans la pratique, l'informatique est uniquement nécessaire pour rentrer les résultats). Elles peuvent être fabriquées à partir d'un fichier Word listant les participants (numéro de voile / nom). Elles sont ensuite plastifiées. Un morceau de ruban adhésif magnétique est ensuite collé à leur dos.

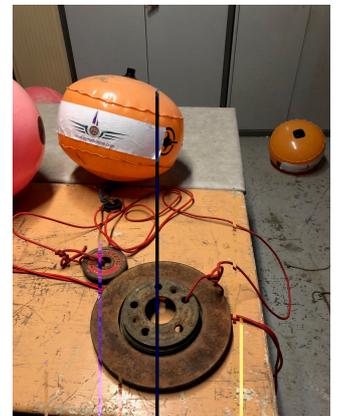
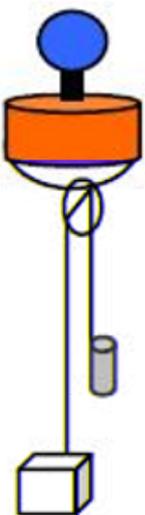


- Informatique. Un ordinateur, doté de l'application Freg et une imprimante seront nécessaires. Freg est le logiciel de la FFVoile permettant de gérer les inscriptions, les courses, les résultats et leur transmission à la FFVoile. Cette application est téléchargeable à partir du site de la FFVoile. Un guide de formation est également disponible sur le site FFVoile. Une photocopieuse est très souhaitable, notamment pour le jury.
- Plaquettes support. A fournir à chaque membre du comité de course pour pouvoir utiliser les feuilles de marque et aux observateurs éventuels.
- Système de sonorisation. Ce système permet normalement de faire des annonces (briefing, appels divers) mais surtout de donner les départs. Différents modèles existent : lecteur de cassettes ou lecteur MP3, le plus répandu désormais. Souvent, chaque ligue est équipée d'une sono qui peut être utilisée par les clubs. Ne pas oublier de mettre le système en charge et de vérifier son bon fonctionnement, et de s'organiser pour répondre à une défaillance éventuelle. De nombreux fichiers départ au format MP3 existent. En général, un président de comité de course possède des bandes sonores/fichiers départ. Si ce n'est pas le cas, il existe sur le site de l'association de classe 1 Mètre un tutoriel pour d'en réaliser.
- Dossards coureurs. Pour les grosses épreuves, il est d'usage de doter chaque coureur d'un dossard reprenant son nom, son numéro de voile et la fréquence utilisée. Ces dossards sont facilement réalisables en plastifiant une feuille A4 imprimée avec les éléments de chaque coureur. On utilise de l'élastique de mercerie pour constituer les bretelles.



Equipements nautiques

- Embarcation(s). L'embarcation sert au mouillage des parcours et à assurer les interventions sur l'eau en cas d'incident ou de panne. Un bénévole habilité à utiliser cette embarcation sera nécessaire. Pour les grosses épreuves, deux embarcations (l'une pour le parcours, l'autre pour la sécurité) seront souhaitables. On peut également prévoir une autre embarcation distincte pour les photographes/la presse, avec barreur, le cas échéant.
- Bouées. Les bouées doivent être visibles, de taille raisonnable (ne pas masquer les voiliers) et pouvoir tourner pour distinguer les contacts de marque. Deux types de bouées sont couramment utilisés : des bouées de signalisation de plongeurs (type Beuchat) et des ballons sauteurs de chez Décathlon. Le mouillage doit comprendre un corps mort (des disques de frein de véhicule conviennent parfaitement) et un contrepoids permettant de maintenir l'ensemble sous tension. L'orin passant dans une poulie accrochée sous la bouée. Voir dessin joint.



- Système de communication. Indispensable pour assurer la liaison entre les embarcations (mouillage) et le comité de course. Les moyens les plus utilisés sont la VHF Marine ou des talkies walkies (portée minimale 5 km).

5.3. Aspects organisationnels

5.3.1. Les différents postes

Il vous faudra trouver des bénévoles. Le nombre varie suivant l'ampleur de la régate.

- L'accueil des coureurs (préparation du club house (café, toilette), hangar, prises de courant).
- L'inscription des coureurs (enregistrement, frais d'inscription et repas éventuels).
- Mouillage du parcours (idéalement 2 personnes sur l'embarcation avec un talkie-walkie pour être en communication permanente avec le président du comité de course).
- La sécurité sur l'eau (peut être cumulé avec le mouillage du parcours pour les petites épreuves).
- Secrétariat du comité de course. Il est chargé de transmettre au président du comité de course la liste des coureurs de la prochaine course. Il transmet au responsable informatique le résultat de la dernière course courue.
- Chargé de l'informatique. Il utilisera le logiciel Freg. Ce logiciel est disponible sur le site FFVoile (ainsi que les éventuelles mises à jour) Il est fortement conseillé d'effectuer en parallèle un classement papier secours en cas de panne de l'informatique. Il assurera également la transmission des résultats de l'épreuve à la FFVoile.
- Préparation du site.
 - Installation des différents tableaux d'affichage (officiel, jury, parcours, flottes).
 - Balisage des zones réservées aux coureurs/officiels et au public.
 - Zone d'observation. Elle regroupe les compétiteurs et les juges. Idéalement, elle est légèrement surélevée pour donner une bonne vue du plan d'eau. Elle doit être adaptée à la configuration du site. Dans certains cas, il peut être judicieux de marcher le long du parcours. Dans d'autres, si cela n'est pas possible, un podium est une bonne solution (même lieu et surélévation).

- Tentes (demander au service Manifestation de la mairie)
 - pour les repas si pas de restaurant au club, à proximité immédiate de la zone de course,
 - pour abriter les coureurs et les voiliers qui ne naviguent pas.
- Parking pour voitures.

5.3.2. Chronologie type

La journée se décompose de la façon suivante :

- L'accueil des coureurs.
- Le café d'accueil (bienvenu lors des périodes froides de l'année).
- Inscription des coureurs (vérification du certificat de jauge, de la licence, du certification médical le cas échéant).
- Mise en œuvre de la sécurité (avec carburant et brassières).
- Mouillage des bouées.
- Installation des panneaux d'affichage.
- Briefing concurrents.
- Lancement des courses, circulation des feuilles de marque et résultats.
- Saisie des résultats.
- Repas du midi (moment de convivialité très apprécié – cependant, pour les grosses épreuves, il n'y a pas d'arrêt pour déjeuner).
- Reprise des courses le cas échéant, circulation des feuilles de marque et résultats.
- Saisie des résultats.
- Fin de la régata.
- Remise des prix et pot de départ.
- Rangement des bouées et de la sécurité.
- Rangement de la sono.
- Transmission des résultats à la FFVoile via Freg.
- Archiver les documents de la régata.